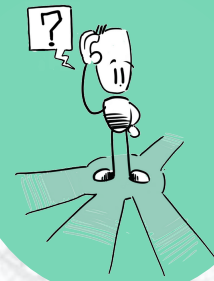


BILAN DE COMPÉTENCES



Le Bilan de Compétences :

Vous êtes salarié(e), demandeur(euse) d'emploi et vous vous interrogez quant à votre carrière professionnelle (évolution professionnelle, transition professionnelle, reconversion, employabilité...)?

ProgrESS peut vous accompagner dans cette démarche au travers du Bilan de Compétences.

Objectifs :

Le Bilan de Compétences doit vous permettre de :

- Identifier vos aspirations professionnelles : vos valeurs, vos besoins, vos éléments de motivation et votre personnalité ;
- Analyser vos compétences réelles : vos ressources, vos savoirs (savoir-faire et savoir-être), vos acquis professionnels, votre valeur ajoutée ;
- Définir un projet professionnel réaliste et réalisable et, le cas échéant, un projet de formation.

Déroulement du bilan de compétences :

Le déroulement du bilan de compétences suit les trois phases réglementaires inscrites au Code du travail. La durée de ces différentes phases dépend du premier entretien d'accueil, préalable au démarrage, qui permet de définir ce qui pourra être mis en place pour parvenir aux attentes de la personne.

Phase préliminaire : pour analyser la demande afin d'identifier les besoins et fixer les objectifs personnalisés du bilan en adéquation avec les attentes et les motivations du candidat, déterminer le format le plus adapté, présenter les différentes étapes, méthodes et techniques envisagées et confirmer l'engagement du participant.

Phase d'investigation : pour une meilleure connaissance de soi, identifier ses aspirations, ressources personnelles, son potentiel, identification des compétences, aptitudes et qualités professionnelles, analyser les métiers envisagés, le marché de l'emploi, identifier des "possibilités", définir un projet professionnel et élaborer une ou plusieurs alternatives.

Phase de conclusion : formalisation du projet professionnel et du plan d'action visant sa mise en œuvre dans le cadre du document de synthèse qui reprend l'ensemble des documents de travail utilisés, recense les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet.

Un entretien de suivi à 6 mois est programmé à l'issue du bilan pour faire le point sur l'avancement du projet et apporter des conseils si nécessaire.

Publics concernés :

Tout public : salariés (en activité ou en arrêt de travail), travailleurs indépendants, agents de la fonction publique, demandeurs d'emploi, sans niveau spécifique à l'entrée.

Notre Méthodologie :

Le Bilan de Compétences proposé par ProgrESS se déroule en suivant les 3 phases réglementaires inscrites au Code du Travail. (préliminaire, d'investigation, de conclusion) tout en adaptant les outils et tests utilisés en fonction des besoins et des attentes de la personne.

Délais d'accès à la formation :

Après un premier contact téléphonique, nous nous engageons à proposer un premier entretien (gratuit et sans engagement) dans les 10 jours suivant le premier contact téléphonique.

La prestation commence 14 jours après validation du financement.

Modalité :

Le bilan se déroule sur une durée maximale de 24 heures d'entretiens individuels, en face à face, sur une amplitude maximale de 3 mois. La durée du bilan et le rythme des entretiens sont déterminés en fonction des objectifs du bilan et de votre ou vos problématiques définies lors de l'entretien préalable à la réalisation du bilan.

Les temps de recherches personnelles et ceux consacrés aux enquêtes-métiers ne sont pas inclus dans la durée totale du bilan de compétences.

L'équipe :

Des conseillers expérimentés et qualifiés s'engageant à respecter les obligations déontologiques fixées par la réglementation.

Tarif :

85€/heure

Le nombre d'heures est défini lors du premier entretien, en fonction des objectifs fixés. Un devis détaillé est remis au candidat à l'issue de cet entretien.

Financement :

Différentes possibilités de financement sont possibles en fonction de votre situation (CPF, OPCO, plan de développement des compétences...). Notre équipe sera là pour vous conseiller.

Accessibilité :

La formation est ouverte à tout public y compris les personnes en situation de handicap.

Notre site est accessible aux personnes à mobilité réduite et nos équipements sont adaptés pour une utilisation optimale.

Pour des publics avec d'autres formes de handicap, merci de sécuriser le parcours de formation en contactant notre référent handicap : Sylvie Heunet au 07 76 03 10 94.

Nous contacter : POSSIBILITÉ DE PRISE EN CHARGE (OPCO, CPF...)

03 59 54 20 83

contactprogr-ess.fr

23 Boulevard Descat à Tourcoing

<https://progr-ess.fr/>

